

PRÉSENTATION

Les consignes dans et hors l'école

Les textes prescrivant des actions à réaliser sont présents dans l'institution scolaire d'un double point de vue. Ces textes constituent des contenus d'enseignement en lecture et en production d'écrits, particulièrement à l'école maternelle et à l'école primaire : les enseignants demandent souvent – parfois trop souvent par rapport à la place qu'ils réservent par ailleurs aux textes littéraires fictionnels – de lire et/ou d'écrire des recettes, des règles de jeu, des modes d'emploi, des fiches de fabrication... Ces écrits ont à leurs yeux l'avantage d'être codifiés et de pouvoir être évalués par l'exécution d'actions. La lecture de consignes met également en jeu le français comme bien commun dans les diverses disciplines : les élèves ont en permanence à lire et parfois à écrire des consignes. Celles-ci sont formulées oralement ou par écrit, souvent glosées par les enseignants, parfois reformulées par des élèves. Elles sont un des lieux privilégiés où se noue le contrat didactique, en tant que négociation en partie explicite mais aussi implicite entre les attentes de l'enseignant et les représentations que s'en fait l'élève. Grâce aux travaux notamment de Jean-Michel Zakhartchouk, depuis une quinzaine d'années, des stages interdisciplinaires ont commencé à sensibiliser les enseignants à l'importance d'une formulation précise des consignes et aux nombreux obstacles que peuvent rencontrer les élèves. Ces obstacles peuvent être liés au calcul interprétatif nécessaire, qui met en jeu la prise en compte des indices linguistiques, la gestion de l'implicite et des connaissances partagées, l'anticipation sur la tâche à réaliser. Ils peuvent tenir plus particulièrement au traitement de certaines marques linguistiques parfois négligées par les élèves, comme les déterminants (les/des...), les connecteurs (et, ou...) ou le relatif dont. On a pu également montrer comment la disposition des consignes dans la page peut avoir un effet sur leur interprétation par les élèves.

Bien qu'encore très peu étudiés par rapport aux textes narratifs, les textes proposant des consignes ont fait l'objet récemment de quelques publications de natures très diverses. Ainsi, le récent numéro de la revue *Langages*, 141, publié en mars 2001, intitulé *Les discours procéduraux*, présente des travaux de recherche en linguistique et en psycholinguistique. Il existe en effet d'une part des travaux sur la lecture de consignes émanant d'enseignants, à partir notamment du cons-

tat des difficultés à travers les évaluations 6^è (1), d'autre part des recherches en psychologie cognitive et en ergonomie (2).

Ce numéro de *Pratiques* se propose de traiter ce double point de vue :

- en proposant un état de la question des travaux théoriques conduits récemment en linguistique, en ergonomie et en psycholinguistique textuelle à propos de la lecture, de l'utilisation ou de la production de textes comportant des consignes.
- en interrogeant notamment le statut de la consigne en situation scolaire, ses spécificités et sa place dans le contrat didactique et en proposant des pistes de travail en classe à partir d'une analyse des difficultés des élèves à interpréter une consigne.

Sur le premier point, l'hétérogénéité des approches des psychologues et des linguistes se marque dans les différences de terminologie : ce que les psychologues appellent « textes procéduraux », est plutôt désigné comme « textes injonctifs » ou « instructionnels » par les linguistes et les didacticiens. Les genres pris en compte dans les analyses diffèrent également : recettes de cuisine ou descriptions d'itinéraires pour les psychologues, horoscopes ou règlements pour les linguistes par exemple. Ces travaux mettent en évidence l'intérêt de ces genres de textes pour mieux cerner les processus de compréhension : en effet, il est possible, comme pour les autres genres textuels de recueillir des rappels verbaux, mais aussi de les croiser avec des données relatives à l'exécution d'actions.

Les trois premiers articles de ce numéro permettent de prendre la mesure de la diversité des écrits comportant des instructions à réaliser et de l'importance de leurs usages sociaux.

Jean-Michel Adam a mis en question, dès 1992 (3), la pertinence d'une catégorie spécifique de textes instructionnels, proposant de les regrouper sous la séquentialité descriptive. Il s'interroge ici, à partir d'un large ensemble de recettes de cuisine, de descriptions d'itinéraires extraits de guides d'alpinisme – escalade et d'autres écrits sociaux comportant des instructions directes au lecteur, sur les niveaux d'analyse pouvant fonder une spécificité de ces textes.

Laurent Heurley propose un état de la question des travaux conduits en psychologie sur la compréhension de consignes en distinguant cinq approches différentes du texte procédural (texte ou discours ?, la question est en débat entre linguistes et psycholinguistes) : l'approche prescriptive des manuels de rédacteurs, l'approche normative, proche de la première, l'approche descriptive, très centrée sur le produit textuel, l'approche évaluative, évaluant l'efficacité des textes procéduraux d'un point de vue expérimental, l'approche explicative, qui s'efforce de rendre compte des processus cognitifs, la plus longuement développée dans l'article. Le lecteur dispose ainsi d'un bon panorama des nombreuses recherches engagées dans le champ de la psychologie, particulièrement de la psychologie cognitive.

Claudine Garcia-Debanc s'interroge sur les invariants et les variations dans les écrits identifiés comme procéduraux. Elle montre ainsi que les écrits privilégiés dans les expérimentations psycholinguistiques ne représentent qu'une faible part de la diversité des écrits procéduraux que l'on peut rencontrer.

(1) ZAKHARTCHOUK Jean-Michel (1987) : *Lecture d'énoncés et de consignes*, CRAP/CRDP d'Amiens ; DE VARDO Jacques (1995) : *Consignes pour réussir*. Lire et appliquer des consignes. Cycle III des écoles élémentaires et 6^e des collèges, CDDP de l'Oise.

(2) HEURLEY Laurent (1994) : *Traitement de textes procéduraux*. Etude de psycholinguistique cognitive des processus de production et de compréhension chez des adultes non experts. Thèse de Doctorat de l'Université de Bourgogne (Psychologie) sous la direction de Jean-Emile GOMBERT et Michel FAYOL.

(3) Dans son ouvrage, *Les textes : types et prototypes*, ADAM Jean-Michel, (1992), Paris, Nathan Université.

Hélène Veyrac est ergonomiste. Elle nous fournit des indications précieuses sur les spécificités des consignes en situations professionnelles et nous montre le traitement qui peut en être fait en analyse du travail.

Si la plupart des articles de ce numéro traitent de la compréhension des consignes, celui que proposent **Jean-Marie Boucheix** et **Michel Fayol** est le seul à porter sur la production verbale de consignes. Il montre comment des adultes et des enfants de cycle 3 de l'école primaire dénomment des référents évolutifs lorsqu'ils formulent des recettes de cuisine à l'oral et à l'écrit. Ces analyses sont originales, dans la mesure où les travaux psycholinguistiques relatifs au maintien de la référence ont essentiellement porté jusqu'ici sur le récit.

Les autres articles du numéro portent sur les consignes en situation scolaire. Les exemples présentés se rapportent à divers domaines disciplinaires et concernent des niveaux d'enseignement variés.

Traitant des types d'énonciation dans les textes injonctifs, **Michel Grandaty** dénonce la mise en relation mécaniste, dans de nombreux manuels de l'école primaire, entre des contenus grammaticaux et des genres textuels, démarche dans laquelle le texte devient prétexte à des substitutions grammaticales faisant perdre de vue la signification et aboutissant à une normalisation des productions écrites. Il montre que les règles de jeu recourent plutôt au présent pour indiquer l'injonction. Il défend une approche par résolution de problèmes plutôt que par juxtaposition d'objets d'enseignement.

Marie-Thérèse Zerbato-Poudou s'intéresse à la relation entre consignes et tâches, plus particulièrement à l'école maternelle. Ce moment scolaire est en effet décisif pour la formation au métier d'élève et la prévention des difficultés scolaires. En s'appuyant sur de nombreux exemples, elle montre comment l'enseignant peut aider de jeunes élèves de quartiers peu favorisés à donner du sens aux tâches qu'ils sont amenés à réaliser, au delà de l'exécution des instructions.

Dans une perspective de psychologie cognitive et à partir de son expérience d'enseignante-chercheuse en Français Langue Etrangère, **Anne-Michèle Gratton** montre le rôle de guidage que peut remplir une consigne pour la résolution d'un problème de langue difficile pour les étrangers, le choix du pronom complément. Ce qu'elle appelle une consigne planifiée permet à l'étudiant de dérouler un algorithme conduisant à la sélection d'une forme. Un dispositif expérimental permet de valider les effets d'un tel travail avec des publics de niveaux linguistiques différents, par rapport à une description grammaticale plus traditionnelle et à des consignes plus globales.

Travaillant avec un public de bas niveau de qualification dans le cadre de l'enseignement à distance du Ministère de l'Agriculture, **Claude Laforge** montre comment la présence de négations, dans les consignes ou dans les documents d'appui, peut constituer une difficulté importante pour le traitement de l'information. Les exemples analysés sont empruntés à des cours de diverses disciplines.

Jean-Michel Zakhartchouk prolonge ici les nombreuses analyses qu'il a proposées, notamment dans *les Cahiers Pédagogiques*, à propos des difficultés rencontrées par les élèves de collège dans la lecture de consignes. Il s'intéresse ici plus particulièrement aux tâches d'explication et de justification dans divers domaines disciplinaires.

L'importance sociale et didactique des consignes commence seulement à être prise en compte par les chercheurs et par les enseignants. L'étude de ces textes se développe depuis quelques années dans les domaines linguistique, psycholinguistique et didactique. Ce numéro se propose de contribuer modestement à la diffusion et au développement de ces travaux.

Selon une formule inaugurée dans le numéro précédent (n° 109-110 de juin 2001), un dossier présente des articles en relation avec les nouveaux programmes de collège et de lycée.

Claudine Garcia-Debanc interroge les choix épistémologiques faits dans ces programmes pour l'apprentissage de l'argumentation. Elle compare les activités proposés par plusieurs manuels de Seconde, dans la séquence consacrée à l'Autre. Elle donne un exemple d'écriture d'invention permettant d'articuler la pratique de l'argumentation et la lecture cursive.

Caroline Masseron, dans sa note critique sur les exercices de grammaire, indique que les nouvelles directives sur l'enseignement de la langue, en privilégiant les approches discursives et textuelles, ne permettent pas de renouveler les approches en grammaire de phrase. Elle préconise des articulations plus importantes entre grammaire et lexique, les illustrant sur « l'expression de l'espace ».

Des notes de lecture complètent le numéro.

Claudine GARCIA-DEBANC